Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-25-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

MAIRIE
DE VIC-EN-BIGORRE

DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, Mme CHARTRAIN Denise, M. ABADIE Jean, M. DUHAMEL Philippe, Mme BAJON Danièle, M. FRULIN Philippe, Mme GUILLARD Christine, M. VERGES Jean-Pierre, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. FARAUD Cédric, M. BULHET Dominique, Mme BAUDUIN Sophie, M. JUNCA Laurent, Mme CARDOUAT Sidonie, M. SARRAZIN Didier, Mme PERES Emeline, Mme BUILLES Sandrine, Mme NOGUERE Danièle, M. CANCEL Patrice, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine. PROCURATIONS : M. LEGODEC Yannick a donné procuration à Mme BOSOM Monique, Mme CARRERE Corinne a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie. ABSENT : M. ROUCAU Patrick. SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Monique BOSOM.

N° 202503-25 – OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Considérant la délibération n° 201604/14 du 6 avril 2016 approuvant le choix d'une gestion par concession sans travaux du service de gestion de distribution de l'eau potable à compter du 1er juillet 2017 pour une durée de 13 ans ;
Considérant la création d'un budget spécial sous l'Instruction Comptable M49 approuvée en séance du Conseil municipal le 11 avril 2017 pour la gestion du service de distribution de l'eau potable ;
Vu la délibération n° 202503-09 du 17 mars 2025 approuvant le débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires – exercice 2025 ;
Vu la délibération n° 202503-23 du 31 mars 2025 approuvant le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau Potable » pour l'exercice 2024 ;
Vu la délibération n° 202503-24 du 31 mars 2025 approuvant les affectations des résultats du Budget Annexe « Eau Potable » pour l'exercice 2024 ;
Vu le projet de Budget Primitif du service communal de l'eau potable ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal en date du 11 mars 2025 ;
Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 mars 2025 ;
Vu la présentation du Budget Primitif comme suit :

FONCTIONNEMENT		RETENU
Dépenses de fonctionnement		
61523	Entretien et réparation de réseaux	5 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00
658	Centimes TVA	50,00
6811-042	Dotation aux amortissements	10 500,00
023	Virement à la section d'investissement	277 969,80
	TOTAL DEPENSES	**303 519,80**
Recettes de fonctionnement		
757	Redevances versées par les fermiers et les concessionnaires	68 000,00
777-042	Subventions transférées au résultat	612,00
002	Report fonctionnement	234 907,80
	TOTAL RECETTES	**303 519,80**
INVESTISSEMENT		**RETENU**
Dépenses d'investissement		
203	Frais d'études	17 350,00
2158	Autres immobilisations	291 590,70
1391-040	Amortissement subv sur fds affecté à l'équipement	612,00
001	Déficit reporté	14 818,98

Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27122

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-25-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

	TOTAL DEPENSES	**324 371,68**
Recettes d'investissement		
131	Subvention d'équipement	1 813,26
28158-040	Dotation aux amortissements	10 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	277 969,80
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	34 088,62
	TOTAL RECETTES	**324 371,68**

Le Conseil Municipal :

Article 1 : **Approuve** le Budget Primitif (sous l'Instruction Comptable M49) pour le service de distribution de l'eau potable pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Article 2 : **Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce budget annexe.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 18 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET



DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 31/1/2025
Publiée ou notifiée le 2/4/2025
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE



Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27122